



Communiqué de presse Swiss Volley

La Commission du Championnat Indoor (CCHI) impose deux défaites forfaitaires au Lutry-Lavaux Volleyball (LNA)

Berne, 5 février 2020.

Selon la décision de la CCHI, Lutry-Lavaux Volleyball a fait jouer un joueur qui n'était pas en règles le week-end dernier. C'est pourquoi le match de LNA contre Traktor Basel et le match de quart de finale de la Coupe contre Volley Schönenwerd sont considérés comme perdus par forfait. Lutry-Lavaux Volleyball peut faire appel de la décision de la CCHI dans un délai de cinq jours.

Plus d'informations

- Alessandro Raffaelli, Responsable compétitions de Swiss Volley, Tel. +41 79 748 87 06